**ECOLE MARCEL PAGNOL** *Document à conserver par la famille*

**Entrée en 6ème**

Votre enfant termine ses apprentissages à l’école élémentaire et se prépare à rentrer en classe de 6ème.

L’admission d’un élève au collège comprend plusieurs démarches :

**1 ère étape : traitement informatique des dossiers dans l’application Affelnet 6ème**

Il s’agit de constituer le fichier départemental des élèves susceptibles d’entrer en 6ème .

Ce traitement se fait en deux étapes :

* édition du volet 1 : validation par les parents des informations administratives (dates, adresses...)
* Si besoin, indiquer les modifications **en rouge** Date limite **VENDREDI 27 mars**
* **Ne pas oublier de dater et signer**

**Compte tenu du contexte, si vous constatez des erreurs, veuillez contacter la directrice par mail : ce.0160373U@ac-poitiers.fr**

* édition du volet 2 : choix émis par les parents : section à horaires aménagés, langues, dérogation...
* **Calendrier en cours** – Dates communiquées dès que possible.

Ces informations sont renseignées sur la base départementale par la directrice.

**2 ème étape : dossier d’admission en 6ème.**

C’est un document interne à l’Education Nationale qui constitue la partie pédagogique.

Ce dossier comprend :

 une partie administrative remplie par la directrice, **complétée et signée par les parents .**

Sur ce document figure le collège de secteur.

Pour les résidents de Roullet St Estèphe, il s’agit du collège de La Couronne.

 une notification de passage, remplie par le conseil de cycle, **et signée par les parents** .

 les documents d’évaluation de l’élève, remplis par l’enseignant récapitulant les principales compétences seront ensuite glissés dans ce dossier.

Ces documents signés par les parents, seront **REMIS A L’ECOLE**

qui les transmettra ensuite à la commission d’harmonisation.

**3 ème étape : inscription dans un collège**

Votre enfant est alors admis à passer en classe de 6ème.

 Il s’agit ensuite de l’inscrire dans un établissement.

Un deuxième dossier, fourni par le collège (transmis par l’école pour le collège de La Couronne), comprend différents renseignements nécessaires à l’inscription :

 renseignements élève

 choix de la langue

 régime de sortie

 inscription au restaurant scolaire...

Il est entièrement complété par les parents et directement **REMIS AU COLLEGE**

à une date fixée par le chef d’établissement et communiquée avec le dossier.

En cas de difficulté, ou pour tout renseignement, n’hésitez pas à prendre contact avec l’école.

La Directrice, F. Péhau